



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MW ACTIONS EUROPE

ACTION CI : LU1061712466

Cet OPCVM est un compartiment de la SICAV MW ASSET MANAGEMENT

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de la gestion du Compartiment est de surperformer son indice de référence l'Euro Stoxx 50 net Return Price Eur (libellé en euro - coupons réinvestis nets d'impôts) sur la durée de placement recommandée de 5 ans, via la sélection d'actions européennes afin de rechercher une valorisation du capital à long terme.

Cet indice reflète l'univers d'investissement du Compartiment, mais il ne contraint pas sa gestion.

Ce Compartiment conforme aux normes européennes est géré de façon active et discrétionnaire. Afin d'atteindre cet objectif, 75% minimum du compartiment est en permanence investi en actions européennes et valeurs assimilées. Le compartiment investit 65% au minimum de ses actifs dans des actions de grandes capitalisations (supérieures à 1 milliard d'euros) ou valeurs assimilées et il peut investir jusqu'à 15% de ses actifs dans des petites et moyennes capitalisations ou valeurs assimilées.

Afin de diversifier les stratégies de gestion mises en place dans le portefeuille, le gérant pourra investir au maximum 25% de son actif en titres de créance et instruments du marché monétaire et obligataire sans critère de notation.

Le Compartiment peut être investi à hauteur de 20% maximum en parts ou actions d'OPCVM.

Le Compartiment peut avoir recours à des instruments dérivés. Le gérant interviendra sur les dérivés soit pour couvrir, soit pour augmenter son exposition actions. Le recours aux dérivés pourra servir pour couvrir le risque de change.

Le Compartiment est éligible au Plan d'Épargne en Actions (PEA) en France.

Les demandes de souscription et de rachat de parts sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidienne) avant 16h auprès de CACEIS Bank, Luxembourg Branch. Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le surlendemain ouvré (J+2).

Durée de placement recommandée : 5 ans Le Compartiment capitalise ses revenus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible A risque plus élevé,
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur du profil de risque et de rendement se base sur les données historiques (5 ans) du Compartiment depuis sa création, complétées de celles d'un OPCVM de droit français ayant le même gestionnaire et une politique d'investissement identique, en matière de volatilité (inférieure à 25%).

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Cet OPCVM est classé dans la catégorie de risque 6 du fait de l'exposition de son actif aux marchés des pays de la zone euro et notamment celui lié aux marchés des grandes capitalisations.

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte de manière adéquate dans cet indicateur :

Risque lié à la faible liquidité de certains titres : le volume des échanges sur ces titres peut-être réduit, entraînant des mouvements de marché plus marqués (à la hausse comme à la baisse) que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative pourrait avoir le même comportement.

Il convient de se référer à la note détaillée de l'OPCVM pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis l'OPCVM.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée :	2 % maximum
Frais de sortie :	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants :	4,56%*
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance :	Néant

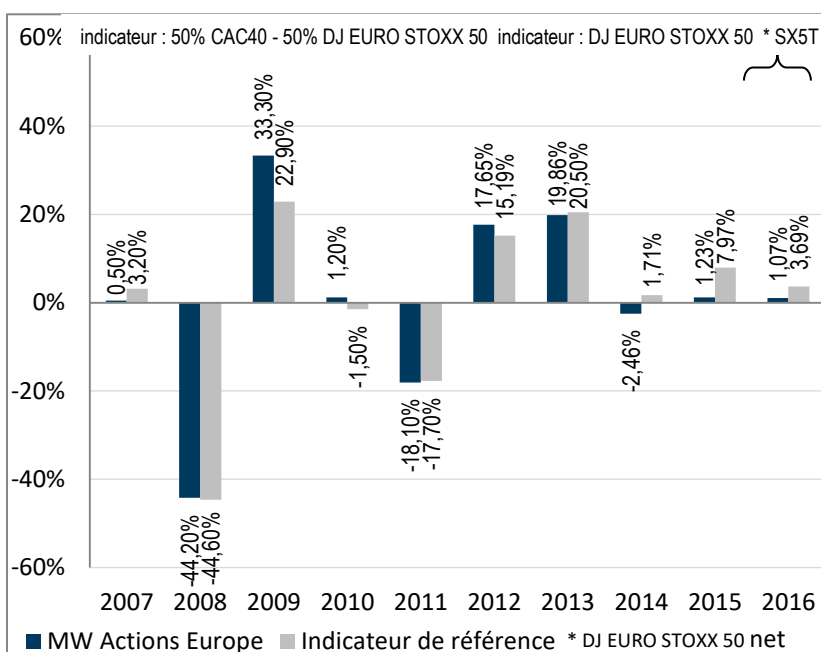
* Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2016. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les frais d'intermédiation exceptés dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.mwgestion.com

Performances passées*

* Performances simulées de l'OPCVM MW Actions Europe (FR0007437603) depuis le 1^{er} janvier 2006, ancien nourricier du compartiment MW Actions Europe (LU1061712466) depuis le 1^{er} août 2014. Cet OPCVM nourricier a fusionné le 27 mai 2016 avec ce même compartiment.



Les performances affichées (2007 – 2013) dans le diagramme ont été réalisées dans le cadre de la gestion d'un OPCVM de droit français ayant le même gestionnaire et une politique de gestion identique.

Les performances affichées ne constituent pas une indication fiable des performances futures. Les performances passées ne constituent pas un engagement sur les performances futures.

Les performances de l'OPCVM, comme celle de l'indicateur de référence sont calculées coupons nets réinvestis.

Les frais courants prélevés sont inclus dans le calcul des performances passées.

Les performances passées sont évaluées en Euro.
Indicateur de référence : DJ Euro Stoxx 50 Net Return.

Date de création du Compartiment : 01/08/2014
Date de création de la part CI : 01/08/2014

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Forme juridique : Compartiment d'une SICAV de droit luxembourgeois, destiné particulièrement aux investisseurs institutionnels.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de MW Asset Management 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et de la société de gestion MW GESTION - 7 rue Royale - 75008 Paris - France ou sur son site internet www.mwgestion.com. Cette SICAV est à compartiments, son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de la SICAV.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet : www.mwgestion.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de MW GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Des informations pratiques et sur les autres catégories d'actions de l'OPCVM sont disponibles sur simple demande écrite auprès de MW Asset Management 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et de la

société de gestion MW GESTION - 7 rue Royale - 75008 Paris - France ou sur son site internet www.mwgestion.com.

La SICAV propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus. Vous pouvez, sous certaines conditions, convertir la totalité ou une partie de vos actions du compartiment de la SICAV en actions d'un autre compartiment de la SICAV. Les informations sur la procédure de conversion sont reprises dans le chapitre Emission, Rachat et Conversion d'actions du prospectus.

La Politique de rémunération de la Société de Gestion peut être consultée sur le site <http://www.mwgestion.com> et est disponible gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Elle décrit la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, les responsabilités quant à l'attribution de ladite rémunération et desdits avantages ainsi que la composition du comité qui supervise et contrôle la Politique de rémunération.

Cet OPCVM est agréé par le Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). La société de gestion MW GESTION est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 21 août 2017.